

**Arrêté du 15 décembre 2021 portant cessation de fonction et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Charenton Le Pont
NOR : JUSB2137504A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Paris, en date du 13 décembre 2021, portant délégation au tribunal de proximité de Charenton-Le-Pont ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 25 novembre 2021, mis fin aux fonctions de Madame Marie RAMCHURN (DEQUEKER), adjointe administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de proximité de Charenton-Le-Pont.

Article 2

Madame Virginie VENNER, greffière au tribunal de proximité de Saint-Maur-des-Fossés, déléguée au tribunal de proximité de Charenton-Le-Pont par décision des chefs de cour en date du 13 décembre 2021, est nommée, pour une période du 29 novembre 2021 au 28 mars 2022, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 15 décembre 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes,

P/La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

L'adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle



Sandrine DE VILLELE